

MON SCHÉMA LOCAL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Cibles : collectivités

Le schéma local de développement touristique a pour but de définir et mettre en œuvre une stratégie de développement touristique du territoire. Il permet de définir les clientèles cibles et les thématiques porteuses pour le territoire.

Ce document cadre permet de disposer d'un plan d'actions à court et moyen terme avec planification des projets et des dépenses. Cela donne de la visibilité à la collectivité mais également aux professionnels du tourisme qui peuvent être directement ou indirectement concernés par les actions qui seront mises en place pour accroître la fréquentation touristique et donc les retombées économiques du tourisme sur le territoire.

L'accompagnement que vous propose l'Agence de Développement Touristique permettra de déterminer les forces et faiblesses de l'offre, de l'image du territoire afin de mettre en place un plan d'actions avec un calendrier de réalisation et les moyens humains et financiers à mobiliser. Une veille sur les subventions ou aides financières possibles est incluse dans le coût de l'accompagnement.

Objectifs

- Disposer d'une feuille de route partagée par l'ensemble des acteurs du tourisme
- Impliquer les prestataires dans la stratégie de territoire
- Réaliser une stratégie globale de développement touristique

Contenu de l'accompagnement

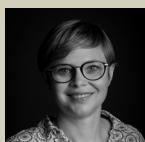
- Définition de la méthode d'accompagnement la plus adaptée aux attentes du territoire
- État des lieux complets de l'offre (quantitatif et qualitatif)
- Analyse des avis clients des principales offres
- Perception de l'image du territoire
- Enquête auprès des prestataires touristiques du territoire
- Définition d'une stratégie et d'axes prioritaires.
- Rédaction d'un plan d'actions et accompagnement à la mise en œuvre

Coût

TARIF

Sur demande

Contact



Edwige LE GOFFE

Fonction : responsable du pôle Ingénierie

02.32.62.84.44 - edwige.memeteau@eure-tourisme.fr